

Le budget—M. MacLaren

l'hypothéquer. C'est notre responsabilité en tant que gouvernement et notre but en tant que Canadiens.

Il y a quatre ans, nous avons présenté un plan visant à doter le Canada d'un avenir meilleur. Nous savions que pour garder ce cap, nous aurions besoin d'un effort national soutenu. Tous ensemble, nous avons accompli des progrès considérables. Notre succès futur dépendra de la volonté du gouvernement de continuer à faire des choix difficiles, ainsi que de la compréhension et de l'engagement des Canadiens à participer à l'édification d'un Canada plus fort. Les politiques contenues dans ce budget n'ont pas d'autre but.

Aujourd'hui, je dépose tous les documents budgétaires, y compris les avis de voies et moyens concernant les changements à apporter à la Loi de l'impôt sur le revenu, à la Loi sur l'accise, au Tarif des douanes et à la Loi sur la sécurité de la vieillesse. Les détails de ces mesures se trouvent dans les documents que je dépose. Je demande qu'un ordre du jour soit désigné pour l'étude de chacune de ces motions.

De plus, conformément à une motion de la Chambre, je présenterai aujourd'hui un projet de loi portant pouvoir d'emprunt pour l'année financière 1989-1990.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. le Président: Conformément à l'ordre adopté le mercredi 19 avril 1989, la Chambre revient maintenant à la rubrique Dépôt de projets de loi émanant du gouvernement.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LOI DE 1989-1990 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances) demande à présenter le projet de loi C-11, Loi portant pouvoir d'emprunt.

M. le Président: La Chambre permet-elle au ministre de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, le budget qui a été rendu public il y a 24 heures démontre ce que beaucoup de Canadiens savaient depuis des années. C'est que le gouvernement du premier ministre (M. Mulroney) est à la fois injuste et indifférent aux besoins véritables des Canadiens, et incompétent dans la gestion des finances publiques.

Il n'est que trop clair maintenant que le gouvernement entend régler son déficit en sabrant dans les programmes et en élevant les impôts. Il va être beaucoup question au cours des semaines qui viennent du budget et de ses effets sur la famille moyenne du Canada. Dans mon parti nous allons participer à ce débat. Nous aurons beaucoup de choses à en dire.

Au cours des quelques minutes qui suivent, je voudrais parler de déficits, non pas du déficit du gouvernement, non pas de la quantité de dollars qui séparent ses dépenses de ses recettes. Je voudrais parler des déficits que tous les Canadiens comprennent, les déficits qui disent quelque chose à tous les Canadiens, les déficits qui se font sentir de façon tout à fait réelle dans la vie de chacun d'entre eux.

Il y a beaucoup de déficits au budget, mais ils sont d'un tout autre ordre que celui dont le gouvernement nous parle. Il y a un déficit de compassion, d'aide, d'assistance.

Demandez à la mère célibataire de Brampton qui a besoin de services de garde de jour pour pouvoir travailler à plein temps, et qui a cru le premier ministre quand il a promis un plan national d'ensemble pour les garderies. Qu'en est-il de cette promesse aujourd'hui? Il y a un déficit de compassion.

Et demandez à la femme de Vancouver dont le mari a dû rester pendant deux nuits dans une salle d'urgence faute de lit disponible. Demandez aux gens qui espéraient que les crédits de notre régime de santé seraient augmentés, et non pas bêtement réduits comme cela a été annoncé dans le budget.

C'est un budget où l'aide aux Canadiens nécessiteux est déficitaire. Consultez la jeune famille de Bonavista qui subsiste avec l'aide aux chômeurs sept mois par année